Égalité

Sous-direction de l'attractivité et des recrutements

Bureau des concours et examens professionnels

Fraternité

Décision portant nomination d'examinateurs spécialisés pour la correction des épreuves écrites et les interrogations orales des concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire de chancellerie de classe normale au titre de l'année 2026

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2011-2049 du 30 décembre 2011 portant statut particulier du corps des secrétaires de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 29 février 2012 fixant les règles générales d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne de secrétaire de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire de chancellerie de classe normale,

## Décide

Sont désignés en qualité d'examinateurs spécialisés pour participer à la correction des épreuves écrites et aux interrogations orales :

Monsieur Virgile-Gaëtan AGUAY, secrétaire de chancellerie,

Monsieur Valentin ALLARY-LACROIX, secrétaire de chancellerie,

Madame Lydia BERKANE, secrétaire de chancellerie,

Monsieur Laurent BESSOU, secrétaire de chancellerie de classe exceptionnelle,

Madame Anne-Marie BRIGAUD, secrétaire des affaires étrangères,

Madame Anne-Sylvie CHEMILLE, secrétaire de chancellerie de classe supérieure,

Madame Claire DERLON, secrétaire de chancellerie,

Madame Marie DUPAIN, secrétaire de chancellerie,

Monsieur Thibault HOUSPIC, secrétaire de chancellerie de classe exceptionnelle,

Madame Jennifer LACOSTE, secrétaire de chancellerie de classe exceptionnelle,

Madame Chloé LAFON, secrétaire des affaires étrangères,

Madame Stéphanie LE HÉNAFF, adjointe administrative principale de 1ère classe de chancellerie,

Madame Coline MENARD, secrétaire de chancellerie,

Madame Jeanne MENGOTTI-MCDOWELL, secrétaire des affaires étrangères, Madame Cécile MUSZYNSKI, secrétaire de chancellerie de classe supérieure, Monsieur Luc PAYRAUD, secrétaire de chancellerie, Madame Nathalie PELLAY, secrétaire des affaires étrangères, Madame Coraline ORTH, secrétaire de chancellerie, Monsieur Clément REMY, secrétaire de chancellerie, Monsieur Richard REQUENA, secrétaire des affaires étrangères, Monsieur Nathan ROBERT, secrétaire des affaires étrangères du cadre d'Orient, Monsieur Tristan ROUSSIGNOL-RETIF, secrétaire des affaires étrangères, Madame Léa SERRERO, secrétaire des affaires étrangères, Monsieur Antoine STARCKY, secrétaire des affaires étrangères principal, Monsieur Jérémy VANHOOREN, secrétaire de chancellerie de classe supérieure, Monsieur Kilian VIVIEN, secrétaire des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 1er juillet 2025

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères et par délégation, pour le directeur général de l'administration et de la modernisation, pour le directeur des ressources humaines, pour la sous-directrice de l'attractivité et des recrutements, la cheffe du bureau des concours et examens professionnels,

Marie BÉLOU-AFFRE